

Doss. Archives 301.

501
à Messieurs les membres de la
Commission administrative du
Musée Royal.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer que
ce magnifique tableau de D^r Teniers,
d'une très belle conservation vient de l'étranger.
L'on m'a demandé de le soumettre à votre
examen, ce tableau a fait partie de la
célèbre collection de la mal-maison formée
par l'impératrice Joséphine, ce chef-d'œuvre

Je soussigné reconnais avoir repris le grand tableau
de Teniers dont j'avais proposé l'acquisition à
l'administration du Musée Royal.

Bruxelles le 30 juin 1850 J. F. Thijs



501
à Messieurs les membres de la
Commission administrative du
Musée Royal.



Messieurs

J'ai l'honneur de vous communiquer que
ce magnifique tableau de D. Teniers,
d'une très belle conservation vient de l'étranger.
L'on m'a demandé de le soumettre à votre
examen; ce tableau a fait partie de la
célèbre Collection de la mal-maison formée
par l'impératrice Joséphine; ce chef-d'œuvre
de la peinture flamande serait une
belle acquisition pour le Musée Royal.
L'on demande pour ce tableau la somme
de dix-huit mille francs 18.000.

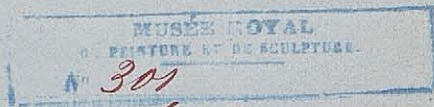
En attendant Messieurs,

Je suis votre très humble
Serviteur J. F. Thiers.

Bruxelles le 4 Mai 1850.

à Monsieur Rogée, Ministre de l'Intérieur.

Monsieur,



Le Gouvernement ayant la bonne intention de compléter le Musée par des œuvres dignes d'une Galerie nationale, je prends la liberté de faire connaître à Monsieur le Ministre, que je possède un beau tableau de Genier, d'une dimension convenable, important pour le sujet et peint dans le meilleur temps du maître. Ce tableau est connu sous la dénomination de la fête du bameau, il a fait partie de la Galerie de la Malmaison et a appartenu ensuite à Mr Perier Ministre sous Louis-Philippe.

Soyez persuadé, Monsieur le Ministre, que ce n'est pas l'intérêt qui me guide en cette circonstance, ma démarche auprès de vous m'a été suggérée par Mr Etienne Leroy, l'un des experts du Musée qui m'a fortement engagé à l'offrir au Gouvernement. Je cède le tableau au prix constant pour qu'une belle œuvre de plus fut acquise au pays, je puis donc le laisser à 11,500 francs que l'on pourroit me payer à une époque convenable, si ma proposition était acceptée.

Un mot de réponse, Monsieur le Ministre, obligera infiniment celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Votre très humble serviteur
(Signé) C. J. Ravenhuyse
N° 2. Montagne du Parc.

Bruxelles, le 29 Janvier 1852.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 15 Mars 1852

5^e DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N° 902.

SPÉCIAL N° 6450.



Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que le N° d'enregistrement.

1 ANNEXE.

J'ai l'honneur de vous renvoyer pour avis, conformément au règlement du Musée, une lettre par laquelle M^r. Vieuwenhuyss offre, pour le prix de frs. 11,500, un tableau de Teniers, connu sous la dénomination de La fête du hameau.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Orlaux

A la Commission administrative du Musée royal de peinture & de sculpture de Belgique.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N° 301

5

Brunelles, le 24 Mai 1852

M^r. Mienwintbrys

M^r.

La Com^{te} Ad^{me} du Musée
royal me charge de vous
informer qu'elle n'a pas eu
pouvoir proposer au Gon-
vernement de faire l'acqui-
sition du tableau de Perris,
(La fête du hameau) que
vous avez eu l'obligeance de
lui soumettre.

Elle vous prie, M^r,
d'agréer avec ses regrets,
et l'impression de ses sentiments
très distingués

Le Secrétaire

J. L. H.



Bruxelles, le 28 Mai 1852

à M^{re} Min. de l'Intérieur

M^{re} M.

En réponse à votre lettre
du 17 Mars 1852, ⁹⁰²/₆₄₅₀
nous avons l'honneur de
vous informer que le tableau
de Cenier, offert en vente par
M^r. Nicauwenberg, ne nous
a point paru offrir réunis
tous le rapport de la com-
position et de l'exécution
les vraies qualités qui dis-
tinguent les œuvres remar-
quables de ce peintre célèbre.
L'acquisition de ce tableau
serait en gréant notre budget
d'une somme élevée ne
répondrait qu'imparfaitement

ment, selon nous, à l'espérance
que nous avons de voir
Censiers reprisente' dans
la session de l'Etat par
une œuvre rappelant sa
belle manière. Nous
pensons donc, M. le lin.
qu'il n'y a pour lui d'ac-
-cueillir la proposition
de M. Nicuvembinge &
nous avons l'honneur de
vous renvoyer la lettre
qu'il vous a adressée à
ce sujet.

Veuillez agr. M. le
M.

Le Secrétaire
J. H. G.

Le Président
J. H. G.

Je prie Monsieur le Secrétaire du
Musée de bien vouloir remettre
mon tableau de Teniers Van
porteur.

Ce 10 Juin 1852

CJ Neumann.